

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi, 5 Janvier 1849. No. 33.

MISSION DE LA BAIE D'Hudson.

Lettre du R. P. Laverlochère à Mgr. l'Évêque de Bytown.

Lac des Deux Montagnes,
21 novembre 1848.

Monsieur et mon père,

Lorsque je partis, le printemps dernier, pour ma mission chez les Sauvages, Votre Grandeur me recommanda si spécialement de lui faire connaître, à mon retour, le résultat de mon voyage, que je me fis un devoir bien doux de saisir les premiers instants qui sont à moi, pour lui faire part des principales observations que j'ai faites parmi ces peuplades inférieures, qui habitent les régions glaciales de votre immense diocèse, et chez lesquelles l'Évangile de la paix n'avait encore pénétré, quoique, depuis plusieurs années, un grand nombre d'entre elles aient reçu des visites plus fructueuses qu'un abandon complet. Mais avant d'exposer à vos yeux, Monsieur, l'état déplorable de vos ouailles, qui habitent les bords de l'immense Baie d'Hudson, je dois vous entretenir un instant de celles qui sont plus rapprochées de votre ville épiscopale. Quelques traits suffiront, que j'ai à vous rapporter, tempéreront un peu l'impression que votre cœur ressentirait au récit de tant de misère, comme ils l'ont adouci chez moi, qui en ai été si souvent le triste témoin, durant le cours de cette année, sur une espace de plus de onze cent lieues qu'il m'a été donné de parcourir.

Vous savez déjà, Monsieur, que nous étions convenus, le P. Clément et moi, de nous rendre ensemble jusqu'à Témiskaming, où je devais le laisser, pour aller me consacrer à la Baie d'Hudson. Le 4 mai nous quittons le lac des Deux Montagnes, accompagnés de trois Iroquois, deux Canadiens, un Algonquin, de la bénédiction du vénérable directeur de cette mission et des vœux de tout le peuple, pour le succès de notre voyage. Il y a toujours quelque chose de solennel et de touchant dans le départ du Missionnaire, lorsque, prosterné aux pieds des autels, il prie le Dieu des nations de bénir le voyage pénible et dangeux qu'il va entreprendre pour sa gloire et son amour; il aperçoit autour de lui, des Iroquois et des Algonquins, dont les parents furent infidèles, et des Canadiens pieux. Il entend ces paroles touchantes, que lui adresse un prêtre vénérable: "Allez, cher confrère, allez trouver les brebis qui se perdent, que l'ange du Seigneur guide vos pas comme il guida jadis ceux du jeune Tobie..." Puis après qu'il a confondu ses prières et quelques fois ses larmes, avec celles des spectateurs, le Missionnaire se lève plein de confiance, s'élançant dans sa frêle nacelle et s'abandonnant, sous la garde de la Providence, à la merci des vents et des vagues.

Quinze jours après notre départ du Lac, nous arrivâmes, sans accident, à Témiskaming. Nous y étions attendus, avec la plus vive impatience, par nos chers néophytes, qui n'ont pas de plus douce consolation, dans l'affreuse misère qui les dévaste chaque jour, que de posséder leur Missionnaire. Un grand nombre d'entre eux, mis par la consommation, suite inévitable d'un jeûne cruel, qu'ils avaient eu à supporter l'hiver dernier, n'attendaient plus, disaient-ils, que l'arrivée des Robes-noires pour mourir. "C'est un spectacle déchirant pour le cœur d'un Missionnaire, de voir ces squelettes ambulants, venir au devant de lui, la mort dans le cœur et cependant le sourire sur les lèvres, lui raconter avec une touchante résignation, leurs inexprimables souffrances. Le Missionnaire, privé lui-même, bien souvent du strict nécessaire, ne peut néanmoins s'empêcher de partager, avec ces pauvres familles, son morceau de biscuit sec. La scène dont, je fus témoin, à mon retour de la Baie, il y a deux mois, vous en donnera, Monsieur, une preuve bien sensible.

C'était le soir d'une journée très-orageuse, où nous avions été constamment ballottés sur un vaste lac, nous arrivâmes, accablés de froid et de fatigue, dans un lieu où nous espérions prendre un peu de nourriture et de repos. Il y avait à peine quelques instants que nous étions débarqués, lorsque nous entendîmes un petit canot se diriger vers nous. Il était dix heures du soir, le vent qui soufflait toujours avec violence, soulevait des vagues furieuses. Surpris que quelqu'un osât ainsi braver les dangers de la tempête à une heure aussi avancée, je vais au bord de l'eau et j'aperçois une femme et une jeune enfant de dix à onze ans, luttant péniblement contre les vagues. "Pourquoi vous exposer de la sorte à périr?" leur demandai-je. "Hélas! mon père, me répondit la femme, nous l'amenons ma sœur, il y a trois mois que son mari est mort de misère. Elle était déjà malade, et depuis ce temps là, elle n'a pu ni chasser ni tendre ses filets. Sa maladie augmente d'un jour à l'autre, il y a longtemps qu'elle n'a rien à manger, que quelques fruits sauvages. Elle sent qu'elle va mourir, et quand, ce matin, elle a appris que tu étais passé, elle nous a tant prié de la conduire auprès de toi, que nous avons bravé la tempête et la fureur, car nous n'avons rien mangé depuis hier." Tandis que celle-ci me parlait, la malade, couchée dans le canot, fit entendre une plainte, et leva la tête pour ne laisser voir, à la clarté de la flamme, son visage pâle et décharné. Je la fis transporter auprès de ma tente, et je fis heureux de partager entre elle et ses conductrices, mon modeste souper. "Tu ne saurais croire, mon père, me dit la malade, tout ce que nous avons souffert cette année; il n'y a presque pas de chasse; les *chautiers* ont tout détruit, et les eaux sont si hautes que nous ne pouvons presque point prendre de poissons. Je suis que si j'avais suffisamment à manger, je me porterais mieux. Oh! je suis cependant heureuse de t'avoir rencontré!... Entends ma confession, je te prie, et puis je mourrai contente." Je confessai, en effet, ces deux infortunées et

avant l'aurore, j'offris l'honorable sacrifice, toutes les deux y communiant, avec une piété touchante. Ce trait, Mgr., tout à la fois si beau et si affligeant, si consolant et si pénible, empreint de tant d'infortunes et d'une sublime résignation, n'est malheureusement pas rare. Il s'est renouvelé bien des fois sous mes yeux, durant le cours de cette année. Hélas! je frissonne encore en pensant que j'en ai vu disputer à des chiens quelques restes de poissons gâtés, et de pelures de pommes de terre, que l'on venait de jeter!... Mgr. si notre devise, à nous est d'Évangéliser les pauvres, certes, nous sommes bien tous dans notre vocation, car le 19 20e. de votre diocèse en est réchiti. Je crois cependant que le Missionnaire des Sauvages peut spécialement s'appliquer ces paroles de la vérité éternelle: *Evangelizare pauperibus misit me!*

La misère augmente chaque année d'une manière effrayante parmi les Indiens, surtout chez ceux des Algonquins, de Témiskaming et du Grand Lac, qui ont vu leurs terres de chasse envahies par les commerçants de bois. Il ne leur reste plus d'autre voie, pour échapper à une destruction complète, après, toutefois, une terrible et longue agonie, que de demander à la Législature, une étendue suffisante de terrain, pour se réunir en village et se livrer à la culture. Autrement, c'en est fait d'eux. Ils le comprennent enfin eux-mêmes, puisqu'un grand nombre, n'ont prié instantamment de faire pour eux cette demande. Ils ne pouvaient, assurément nous faire part d'une plus agréable nouvelle, puisque depuis que nous sommes chargés de les instruire, nous les y engageons de toutes nos forces. Nous espérons que le Gouvernement s'empressera d'accéder à une demande aussi juste, de la part de ces vieux habitants d'un sol qui, pour être demeuré inculte, n'en était pas moins le leur; et auquel le désir qu'ils manifestent de le cultiver, leur acquiert un nouveau droit. Le seul trait que je viens de rapporter m'exempte de tout commentaire, pour faire voir que le Gouvernement colonial, en accédant à nos demandes, hélas! un peu trop tardives pour eux, accomplira un acte de justice et de philanthropie.

Les canots, qui, chaque printemps, transportent les pelleteries, du fort Témiskaming à celui de Moose-factory, n'étant pas encore prêts, quand nous y arrivâmes, je pu porter, avec le P. Clément, les fatigues et les consolations du St. Ministère durant les onze jours que j'y séjournai.

Cette population, qui compte aujourd'hui, à peine 350 âmes, (enr il en mourut un grand nombre ces années dernières) est à peu près toute chrétienne et fervente. La jonglerie ou sorcellerie et la passion pour les liqueurs fortes en ont néanmoins retenu jusqu'ici quelques-uns dans l'infidélité. Cela ne paraît pas surprenant, si l'on fait attention que jusqu'à présent, ils n'ont pu voir le prêtre, que durant quelques jours de l'année, qu'ils sont environnés de gens en opposition qui, pour avoir leurs pelleteries, les engagent à boire; et qu'ils sont en relation avec les Sauvages d'un poste appelé *Mothawaganne*, qui n'ont encore jamais vu de prêtre chez eux, et qui sont pour la plus part très-adonnés à la sorcellerie et à la boisson. Le démon d'ailleurs, qui voit chaque jour tant d'âmes lui échapper, double d'efforts, non seulement pour retener ceux qui sont encore infidèles, mais il se sert de ceux là même, pour pervertir les néophytes. Il n'est aucune sorte d'insinuation perfide, que n'emploient les vieux ivrognes infidèles pour engager les chrétiens à violer leurs promesses de tempérance et trois ou quatre sont tombés, "Voyez, leurs disent-ils, comme vous êtes misérables et languissants, depuis que vous ne buvez plus de la *liqueur de feu!*" Vos enfants meurent bien vite, quand ils sont baptisés," disait un jour une vieille jongleuse aux chrétiens; et ce langage diabolique et absurde pour toute âme réfléchie, car les ivrognes et les infidèles sont plus pauvres et plus débiles que les chrétiens; ce langage, dis-je, ne laisserait pas que de produire une funeste impression sur l'esprit de plusieurs, si le Missionnaire n'était là pour parer le coup de l'entier.

La fille de cette vieille pythonisse dont je viens de parler, avait un enfant nouveau né et malade; elle lui défendit ainsi qu'à son genre de le laisser baptiser. Chez les Indiens, la parole du vieillard est respectée comme un oracle, malheureusement elle a peut-être encore plus d'influence pour le mal que pour le bien; je vous en donnerai la raison, Mgr. quand je vous parlerai de leur mythologie. Nous y avions déjà fait, le P. Clément et moi, plusieurs voyages inutiles. En vain avions-nous employé les prières et les menaces tantôt nous adressant aux parents de l'enfant, tantôt à la vieille mère, tous les trois paraissaient insensibles. Désolé de voir cette pauvre petite créature exposée à périr éternellement sous mes yeux, je fis une nouvelle tentative auprès du père, mais dès qu'il me vit approcher, il saisit son fusil et me chargea en joue. S'il eût tiré, c'eût été fait de moi; car je n'étais qu'à cinq ou six pas de distance. Cependant sans me déconcerter, je suis spontanément mon crucifix et le lui présente. A cet aspect, l'arme lui échappa des mains, il me fixa d'un air stupéfait, ses dents se entrechoquant, il trembla de tout son corps. Je cours à lui, le prends dans mes bras et le presse contre mon cœur: "vois! mon cher fils, lui dis-je, si ce que tu veux faire est bien. Tu veux me tuer, et moi je veux te sauver, toi ta femme et ton enfant, et même ta belle mère, et c'est pour cela que je suis venu de bien loin. Laisse donc baptiser ton enfant, afin qu'il soit un jour heureux avec le Grand Esprit..." Et bien oui, me dit-il; baptise-le." Mais, pendant ce colloque la malheureuse grand mère, avait fait embarquer sa fille et son petit fils. Je ne les revis plus, mais je les confia à Marie. J'appris à mon retour dans ce lieu, 4 mois après, qu'une pieuse néophyte, profitant de l'absence de la vieille Pythonisse, avait endoyé l'enfant.

Le cinq du mois de juin, je quittai Témiskaming, y laissant le P. Clément, qui devait de là se rendre au Grand Lac. Il a dû faire part à Votre Grandeur de l'état de ces peuplades, que depuis deux ans je n'ai pu visiter. Nous pensions nous rejoindre au lac Abbitibi, mais comme je séjournai beaucoup plus longtemps à la Baie d'Hudson, que je n'avais osé l'espérer, je ne le revis plus jusqu'à mon arrivée à Bytown, quatre mois après notre séparation.

Comme Sir George Simpson, gouverneur en chef de l'Hou. Cie. de la Baie d'Hudson, avait eu la générosité de me donner passage dans l'un des canots de Témiskaming jusqu'à la Baie, j'embarquai dans celui de son beau-frère, M. John Simpson, qui fut pour moi plein de prévenance, jusqu'à Abbitibi où je fus obligé de lui laisser prendre le devant, avec sa brigade, composée de 2 Ecosseis et 20 Sauvages. Soir et matin, nous faisons la prière, récitons le chapelet et chantons des cantiques. Vous ne sauriez vous figurer, Monsieur, le ravissant effet que produit le chant des cantiques, au milieu des forêts et du silence de la nuit. Quelques fois, après une journée de très-grandes fatigues pour nos pauvres Indiens voyageurs, je les voyais venir à l'entrée de ma tente, me priant de les entretenir des choses de Dieu, jusque bien avant dans la nuit. "Il est difficile de le dire, mon père me répétaient-ils, combien est grande notre joie, quand tu nous parles du Grand Esprit, de l'amour que son fils a eu pour nous, et de notre bonne mère Marie." Lorsque je leur annonçais que le lendemain de grand matin, je dirais la Ste. Messe, je voyais aussitôt l'impression de bonheur éclater sur leur visage. Ils s'empressaient de dresser, avec des branches de sapin, une cabane pour recevoir le Dieu qui n'agitait autrefois dans une étable. Au lever de l'aurore, le sang précieux de l'agneau sans tache ruisselait sur l'autel. Et mes chers Indiens agenouillés autour de ma pauvre cabane, offraient leurs chants et leurs prières à sa Majesté aimante.

La sixième journée après notre départ de Témiskaming, nous arrivâmes à Abbitibi, j'y demeurai cinq jours qui furent des jours de fatigues et de bonheur pour moi. Tous les Indiens qui fréquentent ce poste, au nombre de plus de cent familles, s'y trouvaient à peu près réunis. J'y baptisai 8 enfants et 12 adultes. Parmi ces derniers, il y en a encore plus d'un qui n'ont pu être baptisés, n'ayant pas l'instruction suffisante, ou ne voulant pas renoncer à l'ivrognerie. Mais les chrétiens sont généralement pieux. Ils auraient été assurément très affligés de me voir s'en aller, si je ne leur avait promis que le P. Clément viendrait bientôt les visiter et les instruire, puisqu'il était devenu leur Missionnaire. Le 15 juin, je quittai ce poste en la compagnie du bourgeois du fort, de sa femme et de sa jeune demoiselle. Comme c'était pour moi d'anciennes connaissances, nous étions véritablement en famille. La brigade de Témiskaming avait pris le devant, mais nous étions encore accompagnés de 27 Sauvages de la tribu d'Abbitibi. Le 21 du même mois, nous arrivâmes au fort de Moose. Nos navigateurs étaient si courageux et la rivière si rapide, qu'en six jours, nous parcourûmes un espace de plus de 450 milles de pays d'un aspect vraiment mélancolique. Les grandes pluies, qui étaient survenues quelques jours auparavant, avaient extraordinairement grossi cette rivière. Les chemins de portages étaient inondés. Trois fois, dans la même journée, nous fûmes en danger d'être ensevelis sous des éboulements terribles. Une fois entre autres que, grimpant une côte, j'avais suivi un jeune arbrisseau, je sentis tout à coup la terre glisser sous mes pieds, et je fis amené jusqu'au bord du précipice, tenant toujours le jeune arbre à brassée. Si cette énorme masse de terre, avait glissé deux pas de plus, je tombais, avec mon support dans la rivière. Les Sauvages, qui étaient déjà plus de deux cents pas au dessus de ce courant, avec le canot, et qui voyaient l'éboulement me charrier vers la rivière, durent me regarder comme perdu.

Cette rivière est sans contredit l'une des plus dangereuses de toutes celles de l'Amérique du nord, n'étant qu'une suite de précipices, de chutes et de batteries. Elle n'est navigable que pour les canots d'écorce et encore faut-il avoir un guide très-expérimenté, pour ne pas être, à tout instant, en danger de périr. Quoique le lac, où elle prend sa source, soit très-poisonneux, elle ne paraît cependant pas l'être du tout. Aussi loin que la vue peut s'étendre, on n'aperçoit partout qu'une immense forêt de bois de bouleau, de trembles et de pins rabougris. Le terrain serait fertile en certains endroits, si l'extrême aridité du climat ne le condamnaient à une stérilité éternelle. J'ai découvert dans plusieurs places, sur les bords de cette rivière, des veines ferrugineuses, qui doivent être considérables, car elles faisaient incliner fortement vers elles l'aiguille aimantée. Rien cependant, en fait de minerai ne m'a paru plus commun que le mica et le gypse ou *plâtre de Paris*. Je remarquai également, sur un terrain d'alluvion, quantité de crustacés réduits à un état de pétrification complète. J'ai aussi rencontré quelques brins de végétation réduits au même état. Je ne crois pas me tromper en attribuant cette métamorphose à la vapeur nitreuse dont l'atmosphère est saturée dans toutes les contrées de la baie. Je regretai de ce que n'ayant point de canot à moi, je ne pouvais emporter quelques-uns de ces objets curieux pour la minéralogie. Le feu allumé par des voyageurs Indiens a consumé une vaste étendue de forêts où les ours et les lièvres, ressource unique de l'Indien dans ces lieux, étaient très-abondants. Ce qui a réduit ces pauvres peuples à une extrême détresse. A propos d'incendie, je ne puis passer sous silence, un accident qui nous arriva l'année dernière, et qui nous a donné, cette année-ci, lieu d'admirer et de bénir la bonté divine. Voici le fait: lors de notre retour du fort de Moose, nous nous trouvâmes tout à coup investis, de toute part, par un incendie effroyable,

qui s'étendait à plus de 25 lieues à la ronde, dans une forêt sans limites de bois résineux. dans un portage de trois milles de long, à plus de 250 milles de toute habitation. Nous passâmes nos efforts, les plus indispensables à travers une grêle de feu, qui tombait sur nous du haut des arbres embrasés, et nous vîmes nous renfermer à l'extrémité du portage, dans une petite anse de 3 à 4 arpents. Là nous eûmes, durant toute la nuit, le spectacle le plus affreux qu'il soit possible d'imaginer. Qu'on se figure, Mgr., une fumée épaisse et noire, traversée par d'horribles tourbillons de flamme, le craquement des arbres calcinés, tombant avec fracas à côté de nous, l'activité d'un feu qui avait déjà envahi le bois de derrière, situé à cinq ou six pas de nous, en un mot, une atmosphère embrasée, qui menaçait à tout instant de nous suffoquer; et l'on aura une idée juste, bien que légère, de ce qui se passait autour de nous, durant toute la nuit. Tandis que, blotti dans un petit espace, ménagé par la prudence, nous remettons entre ses mains, la garde de notre vie, il faut pourtant que je vous le dise, Mgr. et mon père, au milieu des dangers qui nous environnaient de tous côtés, j'étais calme et tranquille, j'éprouvai même un contentement indéfinissable. Voyant autour de moi de pauvres Sauvages, si heureux de posséder la Robe-noire, je me disais: "Si mes jours doivent se terminer ici, je vous bénis, ô mon Dieu! et si, dans ce moment, il m'était donné, par un miracle de votre toute-puissance de me trouver au sein d'une famille que je chéris plus que moi-même, et d'y mener une vie douce et tranquille, mais pour cela, abandonner nos chers Indiens, dans un danger pareil; vous savez quel choix j'ai fait d'avance!..."

Mais le Dieu en qui nous avions mis notre espérance ne nous fit pas défaut. Les montagnes de feu que nous avions vu venir sur nous, avec tant de fureur, s'arrêtèrent tout à coup. Le terrible élément ne toucha pas à une douzaine d'arbres, sous lesquels nous nous étions abrités. Si cette lettre venait jamais à tomber entre les mains de certain esprits forts, ils riraient sans doute de la simplicité avec laquelle je raconte ce fait; mais, outre que ce n'est pas pour eux que je le relate, ce fait, tout merveilleux qu'il paraisse, n'en est pas moins un fait, et un fait constant; or il n'y a rien de plus opiniâtre qu'un fait. Nous avons vu cette année ces arbres encore verts; ils semblent être demeurés là pour attester la protection divine sur nous. Tout le reste, à plus de 25 lieues à la ronde, ne présente plus qu'un vaste champs de ruines. Les Indiens qui m'avaient accompagné l'année dernière et qui se trouvaient encore avec moi cette année-ci, furent les premiers à en faire la remarque, ainsi que plusieurs protestants. On n'aperçoit sur cette lave, d'autre végétation, que quelques plantes corrompues ressemblant assez à la *verge d'or*, mais à fleur couleur de rose. J'ai vu souvent les Sauvages en faire un dégoûtant qu'ils disent être un excellent fébrifuge. De tous les remèdes dont les Indiens font usage, je n'en connais point de plus universel ni de plus efficace que la décoction de feuilles de cèdres. Ils s'en servent contre la pleurésie par un bain de vapeur, contre l'hydrocécie et la fièvre, en la prenant comme médecine, contre les maux de dents, en s'en garantissant la bouche, enfin contre le scorbut en en respirant la vapeur. J'en ai fait moi-même plusieurs fois l'expérience, contre cette dernière maladie, très-fréquente parmi ceux qui habitent les bords de la Baie, on l'air est rempli de vapeurs méphitiques, et j'en ai toujours senti l'heureux effet.

Le fort de Moose Factory, bâti dans une jolie petite île, à trois milles de la mer, et à quarante milles environ au dessous du confluent de la rivière d'Abbitibi avec celle de Moose, n'est remarquable que par sa position géographique, car le nombre des familles indiennes qui y viennent faire la traite des pelleteries, n'excède pas 55, formant une population d'environ 250 âmes. Mais, comme ce fort se trouve situé à l'extrémité sud de la Baie, tous les postes environnants y envoient leurs pelleteries; et un navire venant, chaque année, d'Angleterre, chargé de munitions et de vivres, pour l'approvisionnement de ces divers postes, s'en retourne chargé de riches et précieuses fourrures. Le chef de cet établissement me reçut avec la plus aimable cordialité, et tout le temps que je séjournai chez lui, ne cessa de se montrer plein de prévenance et d'attention pour moi. J'en dois dire autant de tous les autres membres de l'Hou. Cie. Car tous se montrent à mon égard, ce que j'aurais à attendre d'anciens amis et même de fervents catholiques. Il n'en était pas de même des Sauvages. Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir, combien ils étaient prévenus contre moi. Je crois vous avoir dit, Mgr. que depuis huit années, un ministre méthodiste résidait dans ces lieux. Il en était reparti depuis un an; mais les absurdes calomnies qu'il avait si souvent débitées contre notre Ste. religion et contre nous, y étaient restées. Les Indiens fuyaient à mon approche comme à celle d'un pestiféré; et quoique j'eusse avec moi une quarantaine de néophytes, dont la conduite édifiante contrastait singulièrement avec celle d'un bon nombre d'entre eux; ils ne pouvaient s'ôter de l'esprit que j'étais un enfant de Bélial, un envoyé de l'Antéchrist, un jongleur, un homme qui conduit à l'Enfer quiconque veut le suivre, puisque leur ministre le leur avait dit et répété souvent, ainsi qu'ils me l'ont déclaré ensuite. Un jour que le Rév. ministre lançait du haut de la chaire un déluge d'anathèmes contre nous et contre tous ceux qui auraient la témérité de nous suivre; — la demoiselle du commandant du fort, jeune personne de dix ou onze ans, vint tout en larmes trouver son père, et lui dit: "ah! papa, s'il est vrai, comme le dit le ministre, que tous ceux qui vont avec les prêtres, soient dans le chemin de l'Enfer, que vas-tu devenir? tu es toujours avec eux?" Tous les matins, je célébrais la Ste. Messe, dans un vaste appartement, que l'Hou.

bourgeois avait eu la bonté de mettre à ma disposition mais comme on avait dit aux Indiens que cela était une jonglerie, quelques-uns, seulement, y venaient, et encore n'était-ce qu'avec crainte. Cependant, comme nos néophytes y assistaient toujours avec beaucoup de piété, récitant des prières ou chantant des cantiques, on voyait les autres venir se placer sous les fenêtres, pour écouter le chant, que la plupart comprenaient, car, bien que ceux des bords de la Baie, ne parlent pas la langue *Sautewa*, presque tous la comprennent. L'instruction que je faisais ensuite, toujours entremêlée du chant des cantiques, en disposait chaque jour quelques-uns en faveur de notre Ste. Religion. J'examinais en silence l'effet que produisaient sur leurs esprits prévenus, l'aspect de nos augustes cérémonies et l'explication de nos Mystères. J'en vis bientôt un certain nombre dans une grande perplexité. Ils ne pouvaient concilier ce qu'ils voyaient avec ce qu'on leur avait dit. Cependant je dois l'avouer, Mgr., c'est lorsque le prêtre catholique arrive chez des Indiens, précédemment visités par des ministres méthodistes, qu'il est à même de juger et de gémir sur l'état où se trouve ces pauvres peuples! Le temps si précieux et si court que l'on passe avec eux, au lieu de l'employer à les instruire, comme on le ferait, s'ils étaient entièrement infidèles, il faut en consumer une bonne partie, à dissiper d'injustes et ridicules préjugés, dont on les a nourri, pour ainsi dire, chaque fois qu'on a eu occasion de les voir; car c'est là à peu près toute l'instruction qu'ils ont reçue. Bien que la plupart de ceux que j'ai visités autour de la Baie, aient reçu le baptême des mains des méthodistes, je n'en ai pas trouvé un seul capable de m'expliquer les trois premiers mystères de la Foi. S'ils avaient été tous infidèles, j'aurais pu, durant mon séjour parmi eux, les instruire et en baptiser quelques-uns, tandis qu'il m'a fallu passer les 15 premiers jours à leur prouver que nous n'étions pas des jongleurs!... Encore que nos bons néophytes me secondassent puissamment, par leur bonne conduite, et même par des explications claires et justes sur la religion qu'ils professaient; quelques précautions ne m'a-t-il pas fallu prendre, pour les amener à laisser baptiser leurs enfants!... Permettez-moi de vous raconter, Mgr., un petit colloque qu'un Sauvage de la Baie eut avec un de nos néophytes d'Abitibi, et qui vous donnera une idée des progrès que font nos bons Indiens, quand ils sont à portée de se faire instruire, et de quelle utilité ils peuvent être pour le Missionnaire, dans l'occasion. Un vieil ivrogne, qui avait été baptisé par le ministre, vint trouver mes chrétiens d'Abitibi, monobstant la défense qui lui en avait été faite; et leur demanda: quelle différence il pouvait y avoir entre sa religion et la nôtre, entre la Robe-noire et son ministre?—La différence qu'il y a, lui répondit l'un d'eux, peut tu donc l'ignorer? Nous étions méchants et la Robe-noire nous a rendu bon, en nous faisant connaître la religion du Grand-Esprit, qui défend le mal. Tu sais bien comme j'étais moi-même querelleur et ivrogne. Voilà trois neiges d'étonnées, depuis que j'ai été baptisé, j'ai promis d'être bon priant et depuis je n'ai pas une seule fois étourdi ma tête par la liqueur de feu, et loin de disputer et de battre mes frères, je les aime et je prie pour eux. Cette réponse ne pouvait que produire une heureuse impression, car celui qui la faisait, était bien connu de tous; et passait, avant son baptême, pour le plus mauvais sujet de toute sa tribu. Puis il ajouta: "c'est que nos Robes-noire n'ont point de femme..." Cette dernière raison était sans contredit, la plus péremptoire dans l'esprit de l'Indien. Et défaut, cinq années de ministère parmi eux, m'ont assez convaincu que rien n'est plus propre à imprimer le respect et la vénération pour le prêtre que la pensée qu'il n'a ni ne doit point avoir de femme. "Parce que, dit-il, le prêtre est l'envoyé du Grand-Esprit, et que le Grand-Esprit n'en a point." J'ai désiré quelquefois que nos éternels déclamateurs contre le célibat des prêtres, vinsent à l'école des Sauvages. (A continuer.)

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 5 JANVIER 1849.

ARRIVEE DU STEAMER EUROPA.

Le steamer *Europa* est arrivé à New-York, dimanche après midi. La traversée du steamer a été de 15 jours. FRANCE.—Election Présidentielle.—Presque tous les rapports, reçus des Départements, donnent à Louis-Napoléon une grande majorité. On ne doute pas qu'il n'obtienne le nombre de suffrages nécessaire pour valider son élection par le peuple. Voici quel était le résultat officiellement annoncé à Londres, le 15 décembre: Louis-Napoléon, 2,394,000 Votes; Général Cavaignac, 1,737,000; majorité, 575,000.—On n'avait pas, à cette date du 15, reçu beaucoup de rapports OFFICIELS des Départements.—On éprouve une grande satisfaction en annonçant qu'à une époque où les passions étaient si violemment agitées, il n'y a pas eu en France le moindre désordre. Non seulement la paix publique n'a pas été troublée, mais encore tous les travaux des assemblées des électeurs n'ont pas été un instant entravés.

ROME.—Le pape a quitté Rome. Il est arrivé à Naples, le 30 novembre, sans avoir couru le moindre danger. Voici quelques détails sur cet événement.—D'après les dernières nouvelles, le Pape n'avait pas quitté les appartements du palais Quirinal, après l'assassinat du comte Rossi. Il y était considéré, par le nouveau gouvernement, comme un prisonnier d'état. Toute sa garde particulière avait été éloignée, et Pie IX était entouré par des personnes qu'on supposait favorables à la nouvelle administration. Les amis, qui partageaient ses cruelles anxiétés, étaient principalement les ambassadeurs étrangers. L'envoyé de Bavière, le comte Sphor, avait formé un plan pour son évasion, qu'il mit à effet. Le Pape quitta le Palais Quirinal, le 29 novembre, caché sous la livrée d'un valet de pied, attaché à la légation de Bavière. Il monta sur le siège et se plaça à côté du cocher qui conduisait la voiture de l'ambassadeur, et, après avoir quitté le Palais, sans être reconnu, il alla directement à Gaeta et de là à Naples. Personne dans Rome ne le reconnut. A Gaeta, Pie IX quitta son premier dévouement, et prit le costume ecclésiastique de chapelain de

l'ambassadeur. Ce diplomate avait préalablement obtenu des passeports pour Naples, afin que leur route ne fût pas entravée. A son arrivée à Naples, le Pape annonça au roi la suite de Rome, et lui apprit que les gouvernements de France et d'Angleterre avaient mis des steamers à sa disposition, de sorte qu'il était prêt à quitter Naples, si sa présence causait au roi la moindre inquiétude. Ce monarque, accompagné de sa famille et de toute sa cour, se transporta aussitôt auprès de l'illustre fugitif pour lui annoncer qu'il était le bien-venu dans son royaume.

ANGLETERRE.—Il y a eu un ouragan terrible sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, par suite duquel un grand nombre de vaisseaux américains ont beaucoup souffert.

Le *Times* de Londres, du 15 novembre dernier, dit: "Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que l'on vient de poser les bases d'une convention, destinée à régler les difficultés postales existant entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Copie de cette convention sera adressée par la maille de ce jour en Amérique, pour obtenir la ratification du Sénat. Par suite de cette convention, il y aura une réduction considérable dans le taux du transport des lettres."

AUTRICHE.—L'empereur d'Autriche, Ferdinand Ier., a abdicqué en faveur de son neveu l'archiduc François-Joseph. (Traduction de la *Minerve*.)

LES DIMES.

Nous avons été obligé de remettre, faute de place, à annoncer à nos lecteurs qu'environ 300 habitants de Ste. Marie de Monnoir se sont assemblés le 18 Décembre, et ont passé des résolutions portant que les dimes sont une taxe sur l'industrie agricole et un obstacle à la bonne intelligence entre le curé et ses paroissiens; que le surplus de ce qui est nécessaire au curé serait employé avantageusement à l'éducation des enfants; que l'assemblée désapprouve les spéculations qui ont eu lieu dernièrement sur les dimes (un correspondant a répondu à cette dernière assertion dans les *Mélanges* du 26 Décembre). L'assemblée a de plus résolu qu'un lieu de dimes serait préférable de donner au curé un salaire fixe et libéral, et a nommé un comité qui a dressé un Mémoire conforme aux résolutions dont nous venons de donner la teneur, et l'a présenté à S. G. Mgr. l'évêque de Montréal.

On a fait publier sur les journaux que Mgr. de Montréal avait répondu au Mémoire précité:

1° Qu'il ne pouvait rien changer ni innover des dimes, en tant qu'il ne pouvait faire plus pour la paroisse de Ste. Marie, que pour les autres paroisses composant son diocèse; d'ailleurs qu'il ne voyait pas pourquoi l'on changerait les dimes, puisque nos pères qui ont toujours bien vécu en les payant ne s'en sont jamais plaints; 2° que pour lui il considérait juste, raisonnable et équitable que chaque individu ou particulier contribuât à faire vivre son curé, mais que pour lui il n'avait pas le pouvoir de changer ce que son prédécesseur lui avait laissé sous sa sauve-garde, sans que le civil ne lui en donnât le droit. 3° Que sur l'interpellation faite, il ne pouvait promettre son appui au cas d'une demande à la législature.

Nous sommes autorisé à dire que Mgr. de Montréal n'a jamais prétendu ne pouvoir changer ce que son prédécesseur a laissé sous sa sauve-garde, sans que le civil ne lui en donnât le droit.

Le 24 Décembre, il y a eu une seconde assemblée des habitants de Ste. Marie de Monnoir, qui ont passé les résolutions suivantes:

"Que les terres usées que nous ont léguées nos pères exigent plus de dépenses pour avoir de médiocres récoltes, qu'il n'en fallait, dans des terres neuves qui donnaient alors de riches moissons, et que la 26ème portion, ôtée sur les revenus du cultivateur d'aujourd'hui, lui est beaucoup plus à charge qu'elle ne l'était à nos pères."

"Que cette assemblée voit avec plaisir la sympathie des cultivateurs des paroisses environnantes et le support qu'ils offrent à ceux de cette paroisse."

"Que les cultivateurs de la paroisse de Ste. Marie de Monnoir s'adressent à tous les cultivateurs de la province, les priant de s'assembler pour montrer leur désapprobation à une loi qui ôte à leurs enfants une partie de leur labour, et de prier la législature pour en avoir le rappel."

"Que cette assemblée est d'opinion de s'adresser immédiatement à la législature, dans le but d'obtenir le rappel de tous arrêts, édits, ordonnances ou lois par lesquels les cultivateurs seuls sont forcés de rétribuer les curés, sans que les autres classes de la société n'y contribuent."

Ensuite il fut nommé un comité, qui a ordre de dresser une pétition à être signée par les cultivateurs du comté de Rouville, et à être présentée à la Législature. Après quoi, on passa la résolution suivante:

"Que considérant le rappel des lois des dimes d'une importance vitale à la prospérité du Bas-Canada, les cultivateurs de cette paroisse ne cesseront de s'en occuper que lorsqu'ils auront obtenu justice."

Nous publions ces faits, afin que nos lecteurs, dont un bon nombre sont des membres du clergé, sachent quelles résolutions l'on passe au sujet des dimes, quelles raisons on allègue contre elles, et quelle réponse Mgr. de Montréal a fait ou n'a pas faite au Manoir des habitants de Ste. Marie. Nous terminerons par remarquer qu'un général la Presse garde le silence sur le sujet dont il s'agit dans cet article; et que s'il, y a eu quelques remarques, elle sont venues de la part des journaux protestants, qui en ont profité, pour jeter la pierre aux catholiques.

LA TENURE SEIGNEURIALE.

En parcourant dernièrement quelques liasses de journaux nous avons mis la main sur une feuille du *Canadien* du mois de septembre 1843. Y trouvant un article relatif à la tenure seigneuriale, nous nous sommes mis à le lire, et nous n'avons cru mieux faire que d'en donner l'extrait suivant, afin de faire voir ce que l'on pensait alors sur ce sujet important:

"L'idée de changements à introduire dans la tenure seigneuriale est allée chez moi à celle d'une indemnité à payer aux seigneurs. Mais quelle sera cette indemnité, voilà la difficulté. On a bien, il est vrai, comme guide ou antécédent, l'ordonnance concernant la seigneurie de Montréal; mais là on n'avait à légiférer que sur un seul cas sur lequel on avait des données assez satisfaisantes; tandis qu'en passant une mesure générale on embrasse des centaines de cas différents sur lesquels on n'a et ne peut avoir que des renseignements bien peu satisfaisants. Il avait été nommé une commission d'enquête pour recueillir des renseignements; mais il paraît qu'après avoir coûté beaucoup d'argent, elle n'a mis devant le gouvernement qu'un travail incomplet, où la difficulté du sujet. Il y aurait bien un moyen de simplifier le

travail de législation, ce serait de prendre le terme moyen des anciennes relevances, et de les faire servir de base au quantum de l'indemnité ou rachat. Mais il y en a qui pensent que ce serait commettre un acte flagrant de spoliation envers les seigneurs, ceux surtout qui ont fait leurs acquisitions à une époque récente, sur la foi publique, ayant lieu de penser, d'après la jurisprudence maintenue dans nos cours de justice, que les relevances exorbitantes consenties par les censitaires depuis un certain nombre d'années, étaient légitimes et intangibles. Je désavoue entièrement la justice d'une jurisprudence dont il découle que les particuliers peuvent frustrer l'objet d'une loi pas-ée en vue d'un grand intérêt général, du plus grand des intérêts dans un nouveau pays, celui de l'établissement des terres. Je dois reconnaître cependant qu'il serait dur de priver une classe quelconque de droits acquis sur la foi d'une jurisprudence établie, toute fautive qu'elle soit; d'une jurisprudence que le législateur n'a pas attaquée et ratifiée du moment qu'elle s'est manifestée dans les tribunaux, et auparavant même, c'est-à-dire du moment qu'il a été connu que des seigneurs imposaient des charges exorbitantes et inconnues à l'ancien usage du pays.

En attendant que l'on ait les renseignements nécessaires, il pourrait être utile d'exposer deux moyens de commutation dont on parle. L'un serait d'évaluer chaque seigneurie, et de répartir cette valeur sur toutes les terres à proportion de la valeur de ces terres; et de ces sommes ainsi réparties on ferait des dettes privilégiées sur chaque immeuble respectivement, et dont l'on paierait l'intérêt aux Seigneurs jusqu'à ce que l'on eût le capital. L'autre plan serait de capitaliser les relevances seigneuriales de chaque terre ou terrain, et d'en faire parcellaire une dette privilégiée, dont on paierait l'intérêt comme ci-dessus. Dans ce dernier plan, on ajouterait au capital, résultant de l'évaluation des relevances annuelles, les lofs et ventes d'une mutation. De ces deux plans je préférerais le dernier à cause de sa simplicité et de son économie; car en l'adoptant, on sauve les frais et les difficultés de l'évaluation et de la répartition exigées dans le premier. Il y aura bien, pour fixer le quantum des lofs et ventes, à faire aussi une évaluation de chaque terre, mais les objets de comparaison sont communs pour évaluer une terre, tandis qu'il n'en est pas de même d'une seigneurie. — Voilà pour les terres concédées; mais il en reste encore qui ne le sont pas, et que fera-t-on à l'égard de ces dernières? Seul meilleur avis, je ne serais guère embarrassé sur ce point; car je pense que les terres qui ne sont pas concédées dans les seigneuries, à l'heure qu'il est, sont ou des terres d'aucune valeur, pour lesquelles personne n'a voulu faire les frais de défrichement ni payer les relevances seigneuriales, ou des terres que les seigneurs ont soustraites à l'établissement pour leur propre intérêt, tandis que ces terres leur avaient été concédées à eux ou leurs aïeux pour l'avantage public, c'est-à-dire pour en faciliter le défrichement. Je ferai rentrer ces terres au domaine de la Couronne, sauf le pouvoir aux cas d'indemnité, s'il y a, et je crois qu'il y a des cas où des terres sont restées inconcédées jusqu'à présent sans la faute des seigneurs."

COLONISATION DANS LE NORD.

Il y a quelques temps nous avons annoncé qu'il était question, dans plusieurs paroisses de ce District, de diriger une partie des colons Canadiens qui veulent prendre des terres, vers les townships du Nord. Nous ne savons où en sont les procédés dans cette affaire. Néanmoins une chose qu'il faut bien comprendre, c'est que, bien que le climat soit plus dur dans les townships du Nord que dans ceux de l'Est, et bien que ce soit un pays plus montagneux, il n'est pas moins vrai que les terres y sont généralement bonnes et un grand nombre y sont des plus fertiles. Aussi, venions-nous avec plaisir nos bons cultivateurs Canadiens, qui veulent ouvrir de nouvelles terres et s'y établir, se porter quelque peu dans le Nord. Il s'y trouve des terres magnifiques, qui demandent il est vrai du travail et de grands labours, mais qui peuvent faire vivre leurs propriétaires dans l'aisance et la prospérité. D'ailleurs, il nous semble que ce pays septentrional doit plus tard avoir un beau rôle à jouer dans les destinées du Canada; si tel est le cas, ce doit être encore une puissante raison de ne pas le laisser passer aux mains des étrangers.

Après ces quelques remarques, nous pensons qu'il sera agréable à nos lecteurs et en général à tous les amis de la colonisation d'avoir quelques mots de détails sur quelques-unes des terres à vendre dans cette partie des townships. Aussi, nous nous hâtons de publier le peu de renseignements qu'un ami de la colonisation Canadienne a bien voulu nous donner.

En arrière des paroisses de St. Esprit et de St. Lin, se trouvent, comme l'on sait, les townships de Rawdon et de Kilkenny, et en arrière de ceux-ci, sont situés ceux de Wexford et de Cherisey. Eh bien! au second rang de ces derniers townships, se trouvent des terres excellentes et qui sont assez planes; ces terres peuvent établir environ deux cents familles. L'agent pour ces terres est M. Alexander Daly, qui demeure à Rawdon.

En arrière de la paroisse de St. Jérôme, on trouve le township d'Aber-crombie, où il reste encore à vendre quelques terres du gouvernement. C'est dans ce township qu'est l'établissement si florissant de l'Hon. A. N. Morin. Plus en arrière encore, est le nouveau township de Morin; il est entièrement arpenté; la moitié en est bien cultivable. Dans l'est de ce township, il y a déjà environ vingt familles d'établies. Outre cela, les chemins sont tracés et ouverts jusqu'à ce township. L'agent pour ces terres est M. A. B. Lavallée, de St. Jérôme.

Nous ajoutons que les colons ont un grand avantage à aller s'établir dans le township de Morin. Car à une lieue et demie des terres disponibles dans le township, est l'établissement de Ste. Adèle d'Aber-crombie, où se trouvent un moulin à scies, un moulin à farine, et une chapelle desservie de temps à autre par le missionnaire.

EVÊCHE DE MONTREAL.

Mgr. l'évêque de Montréal et les Messieurs de son Chapitre se sont décidés à commencer la bâtisse d'un évêché plus convenable que celui qu'ils occupent maintenant, et qui est insuffisant, tant sous le rapport des bureaux nécessaires à l'administration diocésaine, que sous le rapport des logements requis pour les prêtres attachés à la desserte de la cathédrale, et pour les membres du clergé qui fréquentent l'évêché. C'est une amélioration depuis longtemps désirée par M. M. les curés de la campagne et par les citoyens de la ville; déjà même une assez belle liste de souscriptions, parmi les messieurs du clergé, fait preuve de la bonne volonté et du zèle que l'on met à cette entreprise, puisque la

plus part s'y inscrivirent pour £25, plusieurs pour £50 et quelques-uns pour £100 et £150. On devait s'y attendre, d'après le dévouement qui a toujours distingué les ecclésiastiques du pays pour les œuvres religieuses; on aurait pu seulement redouter la gêne précaire du moment et la pauvreté réelle du clergé, s'il n'était venu de lui-même de l'avant pour pouvoir de plus en plus par cette nouvelle offrande, montrer son attachement à son évêché.

A cette constante disposition du clergé vienra sans doute se joindre celle des fidèles, qui ne sera pas moins glorieuse à ce diocèse. Déjà on nous informe que les chefs de la tribu iroquoise du Sault St. Louis ont voulu être des premiers à la contribution de cette œuvre; et, lundi dernier, ils ont fait remettre, pour cet objet, à l'évêché, une somme de £20, en or, par les mains de leur brave Missionnaire, qui lui-même y est, en sus; pour une autre somme bien généreuse assurément; vif ses modiques ressources. Ces bons Sauvages, (si toutefois il faut encore appeler ainsi ceux qui, sous leurs rapports, se montrent si avancés dans l'échelle de la civilisation,) nous donnent, depuis quelque temps, les plus beaux exemples de générosité catholique. Nous disions dernièrement qu'à l'occasion d'une fête paroissiale et de tempérance chez eux, ils avaient collecté \$45 pour les pauvres de leur village; nous devons ajouter aujourd'hui que ces pieux chrétiens fournissent, tous les ans, une somme considérable pour la propagation de la Foi, et que, nonobstant tous ces dons, ils ont pu rebâtir leur église et y faire, à l'intérieur, des décorations très-dispendieuses. Voilà donc les enfants des tribus d'autrui, qui le disputent, en émulat on vertueuse, à nos plus vaillants citoyens du grand monde! Certes, il y a bien là de quoi réjouir leur pasteur et beaucoup d'autres avec lui.

Quant au nouvel évêché en prochaine construction, on nous dit que ce sera un corps de bâtiment de cent pieds de long au moins, auquel se rattacheront plus tard, deux ailes dont l'évêché actuel pourra faire partie. La façade de l'édifice sera Sud-Est, sur la rue Ste. Catherine et regardera la ville; le style en sera simple, mais imposant.

Nous devons remarquer qu'il est d'autant plus louable de hâter cette entreprise, qu'il y a actuellement moins de travaux publics et un plus grand besoin de procurer de l'ouvrage à une foule de pauvres ouvriers. L'automne ici aura donc un double profit.

Le *Pilot* du 3 courant dit, en parlant de l'augmentation de la représentation dans le Haut-Canada, que Glenora, Carleton, Lanark, Grenville, Leeds, Frontenac, Cataraqui, Prince Edward, Hastings, Northumberland et Durham auront chacun deux représentants. Renfrew, Dundas et Stormont auront chacun un représentant. Russell sera joint à Prescott et n'aura qu'un représentant, de même que tous les comtés qui ont une population au-dessous de 12000 âmes. Peterboro sera divisé en deux; chaque section enverra au parlement un représentant. Le comté de Simcoe sera divisé aussi en deux, la partie septentrionale aura un représentant, celle du sud en aura deux. Les *Ridings* d'York éliront chacun deux représentants. Le comté d'Halton sera composé de Esquesing, Trafalgar, Nassawagawya, Nelson et des deux Flamboroughs; le comté de Waterloo comprendra Puslinch, Beverly, Dundas, Waterloo et Welton; le comté de Wellington sera formé de Mornington, Wellesley, Maryborough, Peel, Woolwich, Guelpih, Nichol, Garafraxa, Erin et Erumosa; ces trois comtés auront chacun deux représentants. Les townships du nord seront réunis et auront un représentant. Le comté de Huron sera divisé et aura ainsi deux membres en parlement. Le comté de Kent aura aussi deux représentants, ainsi que le comté de Middlesex, et le comté d'Elgin (démembrément de Middlesex) composé d'Albion, Danville, Southwold, Yarmouth, Madahide, Delaware, Westminster, Bayham et une partie de Dorchester. Le *Pilot* ajoute qu'il n'a jamais été question de défranchir aucune des villes du Haut-Canada ou du Bas-Canada; il nous promet des détails, sur les changements dans la représentation du Bas-Canada, pour un numéro prochain.

Ce que le *Pilot* fait connaître, dans l'article dont nous venons de donner la substance, nous fait voir que l'intention du gouvernement serait de porter à 75 le nombre des représentants du Haut-Canada; et comme nous ne doutons nullement que l'intention du ministère ne soit de conserver aux deux provinces unies un nombre égal de députés parlementaires, nous pouvons conclure de ce que dit le *Pilot* que le bill qui sera proposé portera à 130 le chiffre des représentants.

La *Minerve* d'hier soir donne les renseignements suivants qu'elle croit être les plus corrects, relativement au Bas-Canada:

- Les comtés de Gaspé et de Bonaventure seraient représentés chacun par un membre. 2
- Le comté de Rimouski serait divisé en deux comtés, sous les noms de Rimouski et de Témiscouata; chacun représenté par un membre. 2
- Les comtés de Kamouraska, l'Islet et Bellechasse, chacun par deux membres. 6
- Les comtés de Dorchester et de Lotbinière subdivisés en trois comtés, sous les noms de Dorchester, Beauce et Lotbinière; les deux premiers représentés par deux membres, et le dernier par un membre. 5
- Le comté de Mégantic par un membre. 1
- Le comté de Nicolet par deux membres. 2
- Les comtés d'Yamaska, Verchères et Drummond, chacun par un membre. 3
- Le comté de Sherbrooke par deux membres. 2
- Les comtés de Stanstead, Missisquoi-et-Hefford, chacun par un membre. 3
- Les comtés de Richelieu, St. Hyacinthe, Rouville et Chambly, chacun par deux membres. 8
- Les comtés de Huntingdon, et Beauharnois, subdivisés en quatre comtés sous les noms de L'Acadie, Beauharnois et Huntingdon; les trois premiers représentés par chacun deux membres et le dernier par un membre. 7
- Les comtés de Waudreuil et Ottawa, chacun par deux membres. 4
- Le comté du Lac des Deux-Montagnes, subdivisé en deux comtés sous les noms des Deux-Montagnes et Argenteuil; le premier représenté par deux membres et le second par un membre. 4

Les comités de Montréal et de Terrebonne, chacun par deux membres. Les comités de l'Assomption et de Berthier subdivisés en trois comités sous les noms de Lachenaie, l'Assomption et Berthier; représentés chacun par deux membres. Les comités de St. Maurice (moins la ville et la paroisse des Trois-Rivières) et de Portneuf, représentés par deux membres chacun. Les comités de Champlain, Québec et Montmorency, représentés chacun par un membre. Le comité de Saguenay subdivisé en trois comités sous les noms de Saguenay, Montagnais et Bagot; le premier représenté par un membre, et les deux autres (étant réunis à cet effet) par un membre. Les cités de Montréal et Québec, chacun par trois membres. Les villes de Sherbrooke et des Trois-Rivières, comprenant la paroisse du même nom, représentées chacune par un membre.

Total 75

La Gazette de Montréal, du 3 courant, contient un article des plus injurieux à l'adresse de Son Excellence le gouverneur général. Nous n'entendons pas nous arrêter longtemps à ce sujet; car il marque un oubli trop grand des convenances et des principes même du gouvernement responsables que tout le monde en Canada reconnaît, à l'exception de la Gazette de Montréal et de deux ou trois autres journaux qui ont l'habitude de n'être pas ministériels. Pour donner une idée du langage de la Gazette, nous en traduisons le passage suivant:

"L'opinion publique (!!!)..... prononce qu'il (Lord Elgin) n'a pas la sagacité d'apercevoir, ou qu'il manque totalement de la fermeté nécessaire pour contrôler, les projets intolérables (!!!) des ministres."

Une pareille phrase n'a pas besoin d'être commentée; elle se réfute elle-même.

Nos lecteurs liront avec plaisir et intérêt la première partie d'une lettre adressée par le R. P. Laverlochère à S. G. Mgr. Pélissier de Bytown. Nous sommes certain que le langage de l'humble missionnaire, qui passe ainsi sa vie à évangéliser de pauvres Sauvages, plaira plus à nos lecteurs qu'à nos ennemis, que le discours que nous avons publié (avec restrictions) dans notre feuille du 27 décembre. Bien que la lettre qui se trouve sur notre première page soit l'œuvre d'un évêque missionnaire et que le discours du 29 décembre soit celui de M. de Lamartine, cet homme à la parole douce et insinuante; néanmoins on ne peut s'empêcher de préférer le travail du prêtre qui nous parle un langage si éloquent à celui d'un poète homme, d'état qui trop souvent emploie (pour être à dessein), au moins malheureusement, des paroles vaporeuses et ambiguës pour exprimer des idées qui elles-mêmes ne sont pas bien distinctes. Dans tous ces cas, nous recommandons à nos lecteurs la lecture de la lettre du Père Laverlochère.

On nous dit qu'il y a eu hier soir une assemblée préliminaire, pour adopter les mesures nécessaires à la convocation d'une assemblée publique des citoyens de cette ville, pour pétitionner la législature et lui demander l'abolition de la peine de mort.

Nous avons reçu de notre confrère du Courrier des E.-U. une gravure sur bois, qui nous fait faire connaissance avec Maurice Strakosch. C'est une bien bonne gravure. Nous n'entreprendrons pas de donner à nos lecteurs une idée de ce pianiste distingué; ce serait pour nous fort difficile, ne connaissant M. Strakosch que de réputation. Plus tard, si Montréal avait l'avantage de sa visite, nous nous hâterions de l'introduire à nos lecteurs. En attendant, nous les renvoyons à un extrait du Courrier des E. U. (sur ce sujet) dans une autre colonne.

Mardi, LL. GG. les évêques de Montréal et de Martyropolis; M. le Doyen de la chapelle de la cathédrale; M. le supérieur de St. Sulpice, et quelques autres membres du clergé sont allés rendre visite à S. E. le gouverneur général et à Lady Elgin.

Nous avons reçu la livraison de janvier du Journal anglais d'Agriculture. Comme par le passé, il contient une foule d'articles intéressants et utiles. Les cultivateurs d'origine anglaise ne sauraient se procurer un journal d'agriculture, aussi bon, à un moindre prix que celui dont nous parlons. —S'adresser à Wm. Evans, écrivain, Montréal.

Le jour de l'an, un grand nombre de citoyens et de dames de Montréal ont visité Monkland, et y ont été reçus avec la courtoisie et l'affabilité qui distinguent lord et lady Elgin.

Il se signe en ce moment une requête à la Législature pour demander un octroi d'argent en faveur de la construction du chemin de fer de Montréal à Portland, dont la partie (jusqu'à St. Hyacinthe) est déjà terminée.

L'Atlas de Boston, qui donne quelques détails des nouvelles apportées par l'Europa, rapporte que le 5 décembre les chambres et la municipalité de Rome avaient envoyé une députation auprès du Pape pour l'inviter à revenir dans sa capitale.

La requête des citoyens de Montréal, demandant au parlement anglais le rappel des Lois de Navigation, a été présentée mardi dernier à S. E. le gouverneur général.

Dans l'année 1848, il est mort dans la paroisse de Notre Dame de Montréal 1920 catholiques. Durant la même année, il en est mort dans la paroisse de Notre Dame de Québec 637, et dans celle de St. Roch de Québec, 532.

Le travail de M. Étienne Parent, sur le prêtre et le spiritualisme dans leurs rapports avec la société vient, enfin d'être publié. Nous commençons, probablement mardi, nos remarques à ce sujet.

Depuis que l'année est commencée, le froil a été des plus vifs; nous avons eu mardi jusqu'à 19 degrés de froid. Cette nuit, le temps a changé; il est tombé un peu de neige, et aujourd'hui il fait un gros vent.

Le Rapport du Télégraphe n'est pas assez complet pour que nous puissions encore bien apprécier la position du Souverain Pontife; nous attendons donc nos journaux.

On a prétendu que le choléra était réellement sur nos frontières; il n'en est rien. Les dernières nouvelles, qui nous parviennent des Etats-Unis, portent que le choléra n'était pas parvenu en de ça de Vicksburg. A la Nouvelle-Orléans, les derniers rapports nous apprennent que ses ravages diminuaient.

Il y a eu à Port Hope, le 3 courant, un incendie qui a détruit pour £15,000 de propriétés.

Nous apprenons que la ville de Québec a commencé à être éclairée au Gaz le premier janvier courant.

M. V. G., Trois-Rivières, lettre et \$4 reçues; les cinq journaux vous sont expédiés.

NOUVEAUX BIENFAITS DE L'ADMINISTRATION ACTUELLE EN FAVEUR DES CANADIENS.

Les amis de l'œuvre si éminemment patriotique de la colonisation apprendront avec un vif intérêt que le bureau des terres de la couronne, par une lettre du 23 du présent, à moi, adressée, vient de réduire à DEUX SHELINS le prix des terres que veut faire coloniser l'association du comté de Bellechasse, conformément à la demande que je lui en avais faite dans une lettre du 10 octobre dernier.

On sait que les nouvelles terres devaient être payées comptant lors de l'occupation par les nouveaux colons. Par un nouvel acte de bienfaisance, que je n'avais pas osé solliciter, le gouvernement s'est désisté de cette règle; et n'exigera que le quart du prix des nouvelles terres au bout de cinq ans, et les trois autres quarts dans trois autres paiements subséquents, avec l'intérêt du seul quart qui sera payable à chaque échéance.

A. MAILLOUX, Ptre. Saint-Charles, 27 décembre 1848.

(Du Journal Anglais d'Agriculture.) TRADUCTION.

L'assemblée trimestrielle des directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada a eu lieu, aux chambres de la société, mardi, le 12 décembre dernier, conformément à l'avis donné dans le Journal d'Agriculture.

Présents: le président de la société, l'Hon. A. N. Morin; l'Hon. A. Ferrie, le Major Campbell, et Alfred Pinsonnault, J. O. A. Turgeon, John Yule, T. Bouthillier, J. E. Guillaud, écrivain, et le secrétaire. Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire soumit différentes matières à la considération du comité, ainsi que les lettres reçues depuis la dernière assemblée.

Les résolutions suivantes furent ensuite proposées et adoptées unanimement:

Résolu.—Que les remerciements de la société sont dûs à H. L. Langevin, écrivain, pour les soins et l'attention qu'il a donnés (durant l'an dernier) à la publication du Journal Français d'Agriculture, et que la société, regrettant que les souscriptions des abonnés n'aient pas été suffisantes pour rencontrer la somme qu'elle lui doit, fera tout en son pouvoir pour régler le plus tôt possible avec lui.

Résolu.—Que jusqu'à ce que la société ait pu connaître quelles sont ses ressources pour l'avenir et quel aide elle pourra obtenir de la législature, il n'est pas expédient de continuer la publication de Journal Français d'Agriculture sur son pied actuel, mais qu'il est expédient de publier une traduction française du Journal Anglais d'Agriculture, le premier numéro à être publié le plus tôt possible, durant le mois de janvier prochain, et que M. Langevin ait la préférence, s'il le juge à propos, pour l'impression au taux de l'an dernier, et pour la traduction à tels termes raisonnables qui pourront être convenus; que dans le cas où l'on ne pourrait faire d'arrangements en cette matière avec M. Langevin, le président et le secrétaire sont autorisés à faire les arrangements nécessaires pour mettre à effet les vues de la société.

Résolu.—Qu'il soit pris des mesures pour régler promptement avec M. M. Lovell et Gibson, imprimeurs du Journal anglais d'Agriculture, et qui jusqu'à ce moment ont libéralement fait crédit à la société pour la plus grande partie de leur compte.

Résolu.—Que la société a à donner ses remerciements à son secrétaire, William Evans, écrivain, pour ses services zélés comme éditeur du Journal anglais d'Agriculture, et comme directeur des affaires de la société en général, et que, malgré la disposition de M. Evans de donner ses services gratuitement, la société s'engage par les présentes à lui accorder une compensation raisonnable, aussitôt qu'elle en aura le moyen.

Résolu.—Que des remerciements soient offerts à M. George Shepherd, le grenetier de la société, pour les offres libérales faites par lui de vendre, aux prix courants des graines pour l'agriculture, et d'établir un Corn Exchange pour des montres de grains, etc., dans son établissement; et que l'avis de la proposition, qu'il fait, soit publié sous la sanction de la société.

John Douglall, écrivain, fit ensuite quelques suggestions importantes relativement à l'organisation et aux travaux futurs de la société; elles seront considérées dans les prochaines assemblées.

Par ordre, WILLIAM EVANS, S. S. A. B. C. Montréal, 12 décembre 1848.

INCENDIE.—Le feu a pris hier matin, à la maison de l'honorable R. E. Caron; heureusement qu'on l'a vu à temps, et qu'on a pu le prendre au début. On l'a éteint sans trop de difficultés.

J. de Québec du 2.

CORRESPONDANCE AMERICAINE. (Pour les Mélanges Religieux.)

New-York, 28 décembre 1848.

Depuis ma dernière lettre, que d'événements politiques, que d'évolutions, se sont succédés sans interruption mais sans encombre! En première ligne se range l'élection du président. Vous savez que, afin d'obvier aux inconvénients qui ne sauraient manquer de surgir de plusieurs jours de poll, la loi fixe, aux Etats-Unis, un jour, le premier mardi du mois de novembre, pour l'élection du président et du vice-président de l'Union. Il y avait ce jour là, à New-York, simultanément, neuf officiers publics à élire: le président, le vice-président, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, le commissaire du canal, le recorder et trois autres candidats judiciaires dont je ne connais pas l'identité d'attributions avec ceux du Bas-Canada. Le vote, au scrutin, commencé le matin dès l'aurore, s'est clos au tomber du jour, sans qu'une rixe sérieuse ait suspendu un moment le cours d'une aussi glorieuse fonction. On s'étonne, lorsqu'on a vu les élections si tumultueuses de votre métropole, de la liberté avec laquelle le citoyen américain, habitant une ville qui tiendrait Montréal dans l'un de ses quartiers, vient retremper neuf fois de suite, dans l'océan du suffrage universel, sa souveraineté et son omnipotence, sans être inquiété sur les résultats personnels de son vote. Les démonstrations les plus bruyantes, feux de joie, processions, discours en plein air où l'on soufflait les plus mauvaises passions, où l'on éveillait les haines, les préjugés nationaux que semblait protéger tel ou tel candidat, tout s'est amorcé devant la boîte électoral qui a proclamé le général Taylor, en définitive, président de l'Union. Opérée sans troubles, sur toute la surface des Etats-Unis cette élection a été acceptée sans murmures. Les whigs, qui avaient été exilés du pouvoir depuis longtemps, vont le ressaisir, grâce aux épaulettes du vieux Rough and Ready, et à la guerre du Mexique qu'ils ont condamnée en principe. Les événements se jouent sans façon des calculs des hommes de parti et les récompensent, par un succès non prévu, de leur propre imprévoyance.

Sans appuyer sur les mille et mille faits d'une importance comparative secondaire, qui ont dominé les derniers mois, allons à ce qui présente le plus d'actualité. Commencons, pour sortir d'inquiétude, par le sujet le plus embarrassant. Le choléra est au seuil de la grande cité. à la quarantaine: il s'est déclaré à bord d'un vaisseau la New-York, parti du Havre et encombré de passagers allemands et français. Il ne paraît pas, jusqu'ici, avoir dépassé le fond de cale du navire et l'enceinte de l'hôpital de Staten Island. La Nouvelle-Orléans, encore toute tremblante des étreintes de la fièvre jaune, est menacée d'une invasion nouvelle du fléau. Le télégraphe annonce chaque matin un grand nombre de cas; on s'accorde à dire pourtant que la maladie, comme un voyageur qui aurait fait le tour du monde et qui reviendrait sur ses pas, a perdu beaucoup de sa vigueur primitive.

Une autre épidémie, plus contagieuse que le choléra, et qui a pris la route plus expéditive des télégraphes, des journaux, des mémoires, etc., pour se répandre, dépeuple en ce moment des villages entiers, fait désertifier les ateliers aux prolétaires fatigués, et nous reporte d'un coup de plume aux temps de Cortès. L'or de la Californie, qu'on ridiculisait comme une faible renouvelée du Pactole, avant que le président, dans son message, eût révélé le côté officiel de ces exagérations, a bouleversé toutes les têtes. Allez où vous voudrez, boutiques, ateliers, places publiques; on ne s'aborde que dans ces termes, devenus aussi familiers que le comment-vous-portez-vous: "Quand partirez-vous pour la Californie." Chaque navire, depuis le cinquante tonneaux jusqu'au somptueux vapeur, emporte un certain nombre de passagers que n'effraient ni le coût ni la longueur du transport, ni l'incertitude de l'avenir doré, que la Californie promet, mais ne garantit pas.

Le temps, maussade vers la fin d'octobre et dans les premiers jours de novembre, nous a donné en revanche ce qu'on appelle ici "l'Indian summer," saison qui nous renvoie le soleil d'été, tout en écartant les moustiques impitoyables et les chaleurs étouffantes. La neige, depuis deux ou trois jours, s'entremêle de la manière la plus désagréable avec des orages de pluie qui font la contre-partie du mauvais temps. Au moment où je vous écris, la neige tombe à gros flocons, et les New-Yorkers, si souvent déçus par cet article, s'épanouissent à l'idée de faire leurs visites du jour de l'an en sleighs. La navigation entre Albany et New-York doit être fermée depuis deux ou trois jours.

GEORGE (typographe.)

DE TOUT UN PEU.

STEAMER.—Le capitaine Ryan de Québec va construire un nouveau steamer pour naviguer en opposition (l'été prochain) de ceux qui ont eu le monopole durant presque toute la dernière saison, entre Québec et cette ville.

ALCALIS.—Le 1er courant, il y avait à Montréal 241 quarts d'Alcalis, faisant 253 quarts de moins qu'au 1er janvier 1848.

NOUVEAU JOURNAL.—Il vient de paraître à Londres, H. C. un nouveau journal libéral; c'est le Canadian Free Press Succès à lui!

ETATS A ESCLAVES.—Les Etats-Unis, dans lesquels existe l'esclavage, sont: George, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Caroline, Alabama, Mississippi, Louisiane, Kentucky, Tennessee, Missouri, Arkansas, Floride et Texas: en tout, 15 états.

OHIO.—Dans l'Ohio, les députés sont convenus de remettre la décision de leur différend à plus tard, et se sont mis à la besogne, après un compromis accepté par les Whigs et les Démocrates.

CHICAGO.—Nous voyons que le Rév. M. Vanserville est nommé évêque de Chicago.

UNE RÉCOLTE.—On dit que l'Ohio fournit cette année 28000000 de minots de blé!

UN GATEAU COMME ON EN VOIT PEU.—Les habitants de Syracuse ont organisé, pour la nuit de Noël, une loterie de bienfaisance conçue sur un plan tout nouveau. Les billets étaient au nombre de 400 et donnaient simplement droit à un morceau de gâteau; mais chaque souscripteur avait chance de trouver sous sa dent une bague, un porte-crayon en or, une petite cuiller en ver neil, ou autre bijou semblable. La pièce de pâtisserie qui renfermait ces richesses cachées avait, dit un journal, onze pieds de haut, et l'on avait fait faire un large rouleau d'argent expressément pour cette occasion. Les bouchées les plus dures n'auraient pas été les plus désagréables. Courrier des E.-U.

PORTRAIT DE MAURICE STRAKOSCH.—Parmi les artistes arrivés cette année aux Etats-Unis, Maurice Strakosch est, sans contredit, celui dont la renommée s'est le plus occupée. Son talent a été vivement apprécié à New-York d'abord, puis à Boston, à Philadelphie et à Baltimore. Le bruit de ses succès a retenti au-delà de ces quatre métropoles, et nous sommes certain que bien des amateurs attendent avec impatience le moment où ils pourront l'entendre. A notre gré, Strakosch est un pianiste des plus remarquables, et même en Europe, on n'est cité par beaucoup qui lui soient supérieurs. Son originalité lui assure un rang distingué à côté des plus illustres. On aime toujours à connaître ou à conserver les traits des artistes éminents; aussi croyons-nous faire plaisir à nos lecteurs, en leur adressant avec le numéro de ce jour un portrait du jeune pianiste que nous avons été des premiers à signaler à l'attention publique. Ce portrait, qui est loin d'avoir le fini que nous aurions désiré, est cependant l'un des gravures sur bois les plus passables qu'on ait encore obtenues à New-York. Pour ceux qui connaissent l'artiste, il ne sera sans doute qu'un souvenir fort imparfait; mais il aura de moins, aux yeux de ceux qui n'ont point vu l'original, mérite de leur donner une idée approximative de la physionomie de Maurice Strakosch. Courrier.

ELECTION.—Les élections sont au fond de toutes les questions du jour; elles absorbent, elles dominent toutes les discussions: élections de représentants d'un côté, élections du président de l'autre. Parmi les premières, qui ont eu lieu le 26 de ce mois, on cite comme officielles les nominations du maréchal Bugaud et du général Regnault de Saint-Jean d'Angély dans la Charente-Inférieure, du prince de la Moskowa dans la Moselle, de M. Thomin dans le Calvados, de M. Napoléon Bertrand dans l'Indre, et de M. Fiscatory dans le Loir-et-Cher. Tous ces choix sont dans le sens napoléonien et conservateur. Le vote de l'Yonne n'est pas encore connu.

BELGIQUE.—Le roi des Belges a célébré, en vingt années de détention dans une forteresse, la peine de mort portée contre les dix-sept principaux accusés de l'affaire Risquons-Tout. Ce n'est là que le prélude d'une amnistie plus complète dont nous est garanti le progrès des temps et le retour à des idées plus justes sur ce complot démesurément grossi par les terreurs monarchiques.

EVÊQUES CHEVALIERS.—Par arrêtés pris à la date du 13 de ce mois, sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, le président du conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, a nommé chevaliers de l'ordre national de la Légion-d'Honneur:

Mgr. Sibour, archevêque de Paris, et Mgr. Craveran, évêque de Quimper.

ATTENTAT SUR LE DUC DE MODÈNE.—La Gazette de Milan du 18 novembre donne les détails suivants d'un attentat qui aurait eu lieu contre la vie du duc de Modène. Le duc, en revenant d'une villa, avait mis pied à terre par suite du mauvais état de la route, lorsqu'un jeune homme d'environ 23 ans, qui paraissait occupé à travailler dans un champ voisin, le coucha en joue avec un fusil double. Le premier coup fit long feu, mais le second blessa au bras le major Guérera qui cependant réussit à s'emparer du coupable.

ROÏE.—Sa Sainteté a daigné adjoindre aux RR. consultants de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, Mgr. D. Savelli, vice-camerlingue de la S. Eglise romaine; le P. Hyacinthe de Ferrari, de l'ordre des Frères Prêcheurs, et le P. Faurès, mineur conventuel.

NAISSANCES.

Le 31 Décembre, la Dame de S. Phillips, Ecr., a mis au monde une fille.

DÉCÈS

En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 88 ans, Dame Marie-Monique Bazinet, veuve de feu M. Joseph Le Tourneux.

A Toronto, le 24 décembre, Jos. Sière Browné, écrivain. Député-Ass.-Commis.-général, à 65 ans.

Subitement, à St. Martin, le-Jésus, mercredi, le 3 du courant, sur les 3 heures de l'après-midi, M. Jean-Baptiste Bourassa, curé du lieu, ex lieutenant-captaine de milice, âgé de 72 ans. Ses funérailles auront lieu lundi prochain, le 8 du courant, à St. Martin, lieu de sa résidence, sur les 9 heures A. M. Ses parents et amis sont priés d'y assister.

BANQUE D'ÉPARGNES.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

SAMEDI prochain, le 6 de JANVIER étant Fête d'Obligation, l'EMPHANIE; il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

Par ordre, JOHN COLLINS, Caissier.

ETABLISSEMENT DE RELIURE

Dans des Rues Notre Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, &c., &c., &c.

Z. CHAPELEAU, Montréal, 18 déc. 1848.—4c.

